

# LE PROGRÈS ÉGYPTIEN

REVUE HEBDOMADAIRE D'EGYPTE,

POLITIQUE, FINANCIÈRE, COMMERCIALE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Le Journal paraît tous les Samedis.

ON S'ABONNE : à ALEXANDRIE, aux Bureaux du Journal. — DANS TOUTE L'EGYPTE, chez les principaux Libraires. — à PARIS, à la Librairie Nouvelle, Boulevard des Italiens

On peut adresser les demandes d'Abonnement, par Lettre affranchie, au Directeur du Journal 37, Rue Cléopâtre-Pacha, à Alexandrie.

PRIX DE L'ABONNEMENT.		INSERTIONS		POUR TOUT CE QUI CONCERNE	
ALEXANDRIE et L'EGYPTE	Six Mois, 20 Francs.	Annonces	50 Centimes la Ligne	la Rédaction et les Annonces, s'adresser au Bureau du Journal.	
	Un An, 35 "	Réclames	1 Franc la Ligne		
ÉTRANGER	Six Mois, 25 "	Prix du Numéro	1 Franc		
	Un An, 45 "				

*A cause de la solennité de Noël le journal ne paraîtra pas samedi.*

Alexandrie, le 22 Décembre 1869.

De Fayoum est de retour à Alexandrie depuis samedi et l'on sait maintenant à quoi s'en tenir sur la mission qu'il a été remplir à Constantinople où il était arrivé deux jours avant le bateau qui ramenait Serfer-Effendi. De protestation, il n'y a eu aucune ; le ~~serfer~~ ~~portait~~ ~~les~~ ~~contre~~ ~~à~~ ~~Constantinople~~, l'adhésion complète du Vice-roi aux conditions du firman et cette adhésion était conçue dans des termes tellement agréables à la Porte, qu'elle en a témoigné toute sa satisfaction à Son Altesse Ismail Pacha.

Ainsi l'incident serait complètement vidé ; le firman tel que nous l'avons reproduit et apprécié précédemment, a comblé les vœux du Vice-roi, qui est allé donner libre cours à sa joie dans sa bonne ville de Zaccarah, où l'a suivi le cortège de ses courtisans les plus intimes.

Mais, nous dira-t-on, vous avez parlé de protestations et, tout en n'affirmant rien, vous avez paru croire à leur existence.

Eh bien ! oui, nous y avons cru et nous vous étés trompés.

Nous y avons cru avec le public, nous avons été trompés comme tout le monde.

Et qui donc n'y aurait pas cru ?

Personne n'ignore les difficultés qui ont été mises en haut lieu à la lecture du firman en public, ni le retard qu'a subi cette lecture ; personne n'ignore les efforts de l'Ambassadeur Anglais et de la diplomatie pour décider le Gouvernement Egyptien à consentir à cette lecture en public. Et puis ne savait-on pas que le firman avait été lu à une heure, tellement matinale, qu'un très petit nombre des personnes convoquées a pu se rendre à la cérémonie ; que cette cérémonie avait eu lieu à Kasr-el-Nil et non à la Citadelle où, jusqu'à présent, tous les firmans avaient été lus en grande pompe pour montrer un plus grand respect à la volonté du Sultan.

En outre un seul des assistants, peut-il affirmer avoir rien entendu de ce que Taalat Pacha a dit avec une volubilité qui tenait du prodige ?

Le firman a-t-il été lu dans les mosquées et porté à la connaissance de tous comme le voulait le Sultan ? Et d'ailleurs, qui a propagé le bruit d'une protestation ? Qui l'a laissé complaisamment se répandre dans le public ? Il faudrait remonter trop haut pour le savoir.

Enfin une raison bien plus puissante que celles que nous avons énumérées, achève de nous tromper, c'est l'activité déployée dans les armements depuis la lecture du firman. En effet à quoi bon continuer des armements ruineux quand on a renoncé à la lutte ?

A qui destine-t-on cette quantité prodigieuse de bombes et de boulets qu'on a transportés tous ces derniers jours dans les forts ?

Contre qui sont dirigés les canons qui hérissent la côte ?

Quelle signification donner à la présence, en Egypte, du chef le plus illustre de l'insurrection Crétoise, du Général Grec Coronios ? Fait-il partie d'une nouvelle série d'invités et allons nous voir arriver en Egypte tous les généraux Européens en disponibilité ?

On le voit donc, si nous nous sommes trompés, si nous avons pu croire que tout n'était pas fini, si nous avons persisté à penser que le Vice-roi n'a pas renoncé, sans réserves, à revendiquer l'indépendance de l'Egypte, nous avons de bonnes raisons pour cela.

Nous les avons encore.

## ELECTION D'UN DÉPUTÉ DE LA NATION.

C'est demain jeudi, à deux heures de l'après-midi, que doit avoir lieu, au Consulat général de France, l'élection d'un député de la Nation en remplacement de M. Vignes dont les fonctions expirent le 31 de ce mois.

La liste des électeurs est plus considérable cette année que les années précédentes ; nous nous en applaudissons, mais nous la voudrions voir s'accroître encore, car la Colonne est assez nombreuse pour que les élections ne se fissent plus en famille comme autrefois, et nous ne pouvons oublier que nous sommes d'un pays de suffrage universel.

Nous voudrions que la liste des notables électeurs fut ouverte toute l'année, et que les demandes d'admission pussent se produire de façon à être examinées en temps opportun, et la liste close un mois avant l'élection.

Bien des personnes ne soupent pas qu'elles

ont le droit de figurer ; si on leur annonçait par des affiches et des insertions dans les journaux, dans quel délai elles doivent se faire inscrire, assurément elles n'y manqueraient pas.

Nous voudrions aussi que les candidatures se produisissent à l'avance et que prévenus seulement au dernier moment, les électeurs n'arrivassent pas au scrutin sans savoir les noms des candidats et sans avoir pu se concerter sur le choix à faire.

L'élection y gagnerait ainsi en solennité et le député nommé représenterait mieux les intérêts et les aspirations de la Colonne.

On nous avait cité pour cette année le nom de trois candidats, M. M. Pastre, Monchecourt et Coulomb. M. Pastre, nous a-t-on assuré depuis, ne se présente pas. M. Coulomb est un honorable négociant, juge au tribunal mixte, habitant depuis longtemps l'Egypte. Voilà tout ce que nous savons de lui.

Quant à M. Monchecourt, nous n'avons aucune difficulté à avouer qu'il a tous nos sympathies et que sa candidature est celle qui représente le mieux, à notre avis, les aspirations de la Colonne. C'est un homme de caractère et de discussion, il sait les affaires du pays et son opinion sera toujours consultée avec fruit par tout le monde.

Nous souhaitons vivement voir réussir sa candidature.

## MAISONS DE JEU TRIPOTS ET TRIPOTIERS

Nous ne faisons pas, à nos lecteurs, l'ingère de croire, qu'ils ont jamais, pour y jouer du moins, fréquenté ces établissements interlopes que, dans certains pays, on appelle *Maisons de jeu* et que en Egypte on désigne sous le nom de *Roulettes*. Notre but n'est donc pas de nous lancer dans une de ces longues dissertations, comme il en a été fait tant et toujours ruineusement, sur les maux produits par la fréquentation des tripots et sur les moyens de les prévenir.

Seulement, de même que Massillon, quand on lui demandait quel était le meilleur prédicateur, avait coutume de répondre : « c'est l'exemple », nous voudrions reproduire aujourd'hui, en l'empruntant à M. Joe Trezel et à titre

d'enseignement, la relation d'un fait qui nous a été raconté en mémoire par ce qui s'est passé dernièrement dans une maison de jeu du Caire.

«... J'ai connu un vieux joueur... qui ne jouait plus. Un jour que chez lui nous avions parlé d'installer un baccarat, je le vis tout à coup pâlir et frissonner. Lorsque je voulus partir, il me retint. Nous restâmes seuls.

«—Vous êtes joueur ? me demanda-t-il.

«—Non, balbutiai-je.

«—Vous le deviendrez. Attendez !

« Il ouvre une armoire et en tire une caisse soigneusement fermée à clef. Il l'ouvrit. Je regardai, il y avait là des dés, des cornets, puis des objets que je pris au premier coup d'œil pour des osselets.

«—Touchez cela, reprit-il...

«—Je frissonnai malgré moi.

«—Touchez cela... ce sont des os humains.

« J'éris, une horrible contraction torturer son visage, il continua.

«—J'habitais un village... j'étais joueur oh ! plus qu'on ne peut l'être. C'était plus qu'une passion, c'était une folie, un délire. Le matin, le soir, toujours la nuit je jouais. D'autres aussi fous que moi partageaient ces goûts effrénés. L'instituteur de la commune — un honnête homme — prêcha, raisonna. Rien ne fit. Alors il imagina d'acheter un jour, de ses deniers, tout ce qu'il y avait chez le mercier, épicier du village, de cartes, de dés. Il voulait que nous eussions un jour de trêve, de répit. Savez-vous ce que nous fîmes ? Nous sortîmes, ivres de colère et, sans savoir où nous allions, nous arrivâmes au cimetière. Tout à coup, mon pied heurta quelque chose, c'était un ossement. Je ne sais quelle idée diabolique nous traversa le cerveau. Nous ramassâmes cet ossement, puis un autre, puis un autre.

« Nous courûmes chez nous et nous nous enfermâmes comme des malfaiteurs. De la lime, du couteau, nous travaillâmes toute la nuit. Le jour paraissait à peine, que nous jouions... avec cela. Quand la lumière nous éclaira nous eûmes peur. L'un de nous s'enfuit. Il est devenu fou quelque temps après. Quant à moi, une révélation subite se fit dans mon cerveau. Il me sembla que ces ossements humains criaient au sacrilège... Depuis ce jour, je n'ai plus joué et j'ai gardé cela comme un témoin qui me rappelât sans cesse mon infamie... Allez, jeune homme, acheva-t-il en me prenant amicalement les mains, allez et ne jouez plus jamais.

## REVUE DES JOURNAUX.

(1<sup>re</sup> Quinzaine de Décembre

(suite)

« Le doute du Parlement était prudent, car dès le 3 décembre on envoyait de Paris à Londres les télégrammes suivants :

« Paris, 3 décembre.

« Le télégramme publié par la Nouvelle Presse libre de Vienne, concernant la prétendue déclaration de l'Ambassadeur de France à Constantinople, relativement au conflit égyptien, est dénué de fondement.

« Paris, 3 décembre.

« Contrairement aux assertions du Herald, il n'est pas question d'une conférence pour le différend Turco-Egyptien.

De même on recevait à Paris, la dépêche suivante de Londres :

« Londres, 3 décembre.

« On considère comme dénué de tout fondement la nouvelle donnée par le Herald, que le gouvernement français a proposé la réunion d'une conférence pour le règlement du différend entre la Turquie et l'Égypte.

Tels sont les faits du conflit Turco-Egyptien, signalés par la Presse Européenne du 2 au 8 décembre : ajoutons y pourtant une dépêche d'Alexandrie du 3 décembre, publiée par le Times du 6 qui annonce l'arrivée dans

notre ville de Server Effen li le mandataire de la Porte et remarquons en passant que l'agence Havas n'a pas cru devoir signaler cette arrivée car elle ne se trouve annoncée dans aucun journal français.

Passons maintenant à l'examen des appréciations de la Presse Européenne sur les faits que nous venons d'exposer aussi brièvement que possible à nos lecteurs.

La Patrie du 4 décembre après avoir confirmé dans leurs parties essentielles les différentes nouvelles qu'elle a données, en tire les conclusions suivantes :

« La Porte n'a pas varié d'opinion sur le fond de la question. Elle a interrompu toute correspondance et toute discussion avec le Vice-roi et de plus qu'elle lui signifierait les ordres du Sultan, et le sommerait de s'y soumettre, mais, par un esprit de conciliation qu'on ne saurait trop approuver, elle a modifié la nature du lieu neut dans lequel sont consignés les volontés du Soudan, et cette concession, pour les personnes qui connaissent l'Orient, est d'une importance considérable.

« Les membres du corps diplomatique à Constantinople, tout en desirant arrêter un conflit regrettable, ont agi dès le principe sans unité et par suite ont amené inévitablement les résistances de l'Égypte. Depuis, les choses ont changé et les puissances puissances, sans se réunir dans une action collective, agissent néanmoins dans le même sens. La France, l'Angleterre et l'Autriche, à la suite d'explications amicales, ont arrêté les points sur lesquels devaient porter leurs conseils, et ces conseils viennent, dit-on, de se faire entendre d'une manière utile au Caire.

« L'Italie, dès le début, avait agi dans le sens des intérêts du Vice-roi. Elle vient de modifier son attitude et de se rapprocher de celle des trois autres puissances. Tel est l'état des choses.

« Le Sultan ne peut céder. Il a pour lui le droit et les traités. Le Vice-roi, en écoutant les conseils des puissances, s'assure de la bienveillance de l'Europe, qui a constitué son pouvoir et créé la situation qu'il occupe.

(à suivre)

## CHRONIQUE FINANCIÈRE

### LA MONNAIE DE CUIVRE EN ÉGYPTÉ.

Les employés du Gouvernement ne sont pas près de voir cesser l'impôt qu'on prélève sur eux sous forme de paiement, en monnaie de billon, d'une partie de leurs appointements.

Lorsqu'il y a quatre à cinq ans, on décida de faire frapper, pour l'Égypte, de la monnaie de cuivre, le Trésor imposa, aux employés des Administrations gouvernementales, ( nous ne savons au juste jusqu'à quel grade ) de l'accepter à raison de 40 pour cent du montant de leurs appointements. Plus tard le chiffre, payé de cette façon, fut élevé à 45 pour cent, et d'aucuns prétendent qu'il sera prochainement porté à 50 pour cent.

Sur la base de 45 pour cent, ce mode de paiement greva les employés qui le subissent, d'une perte d'environ 8 pour cent.

En effet, l'employé à 4,000 Piastres par mois, ne reçoit, en monnaie tarif, que P.T. 850 et 450 Piastres en cuivre qui, au cours de la place, ne lui rendent qu'environ

soit donc P.T. 920

Dans les premiers temps la perte était beaucoup moins sensible, d'abord parce que, comme nous venons de le dire, il n'était donné que 40, pour cent, en monnaie de cuivre, et, en second lieu, parce que cette monnaie était beaucoup moins dépréciée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

On savait, en effet, que, d'après le projet monétaire conçu par Saïf-Pachia, par lequel, avant sa mort, et adopté par son successeur qui en confia la mise à exécution à M. F. Bragay, on savait, disons-nous, que le total de la monnaie de cuivre, à émettre en Égypte, ne devait pas dépasser 42 millions de Piastres, de leur nominale. Cette somme avait été considérée comme suffisante aux besoins de la circulation et l'émission ne devait s'en faire que successivement et de façon à éviter une dépréciation sur une monnaie émise par le gouvernement lui-même.

Mais qu'il y a loin de ce programme à la manière dont les choses se sont passées !

D'après des données, que nous avons tout lieu de croire exactes, le Gouvernement Égyptien a jusqu'ici fait frapper, à l'Hotel des monnaies de Paris, le quintuple de la somme qu'on avait d'abord jugée utile aux besoins du pays.

Peut-être les 60 millions de piastres valeur nominale, ne sont-ils pas encore arrivés totalement en Égypte, et nous devons le supposer puisque les presses de Paris en frappent continuellement, mais tout est commandé et tout sera introduit.

D'un autre côté, les ateliers monétaires du Gouvernement, au Caire, n'ont-ils pas eux-mêmes produit une certaine quantité de billon ?

Il est facile de prévoir, par les faits déjà acquis, quelles seront les conséquences du trop plein qui ne peut manquer de devenir, chaque jour, plus sensible.

Elles ne peuvent se traduire que par des pertes plus grandes encore, que celles qu'ils supportent actuellement, pour ceux qui sont forcés d'accepter le cuivre en paiement.

En raison directe de l'abondance plus grande de la marchandise, nous voulons dire de la monnaie de cuivre, la valeur en baisse. Si aujourd'hui, il faut donner jusqu'à 160 piastres de cuivre pour obtenir une pièce de 20 francs tarifée seulement 77 Piastres et 45 centimes, plus tard il en faudra 170.180 et plus peut-être.

Le Gouvernement Égyptien prête d'ailleurs les mains à la dépréciation de sa propre monnaie puisqu'il ne la reçoit lui-même qu'à la moitié de la valeur nominale pour laquelle elle est émise. On peut aisément s'en convaincre en présentant de la monnaie de cuivre à la caisse de la Poste Égyptienne.

Que dirait-on, en Europe, si la pièce, que le guichet A d'une administration quelconque donne pour 40 centimes, n'était acceptée que pour 5 centimes au guichet B de la même Administration ?

Le fait est qu'en Égypte on trouverait difficilement à se procurer une pièce de 5 centimes pour une en cuivre de 20 paras qui équivalent à 43 centimes.

Le profit de la fabrication des monnaies de cuivre, c'est-à-dire la différence entre sa valeur intrinsèque, plus les frais de frappe, et la valeur nominale est généralement estimé à 65 pour cent ce qui sur les 60 millions de Piastres, importées ou à importer en Égypte, représente un bénéfice de 40 millions.

C'est, nous n'en faisons nul doute, le Gouvernement Égyptien qui a du et devra profiter de ce bénéfice.

Si, comme nous l'avons demandé et ne cesserons de le demander, le Ministre des Finances publiait des budgets, nous aurions au moins la satisfaction de voir figurer, dans

chiffres élevés, les dépenses des revenus de l'Égypte.

On lit dans le *Times* du 9 décembre :  
 Les commerçants d'Égypte sont satisfaits en ce qui concerne les procédés financiers du vice-roi. On annonce qu'une grande quantité de bons du Trésor a été émise et qu'un agent de Son Altesse va partir pour Paris pour négocier ces titres. Si on ajoute que 2,400,000 Livres d'obligations du Trésor Égyptien ont été créées pour faire face aux dépenses de la construction du port d'Alexandrie, et qu'en outre un emprunt de 300,000 Livres aurait aussi été contracté en Angleterre, on ne peut qu'en conclure que les charges en résultant ne peuvent peser que sur une population qui n'a pas les ressources suffisantes pour les supporter et que le crédit du Gouvernement Égyptien est en péril.

En faisant son Emprunt en 1868, le Vice-roi s'est engagé à n'en plus faire pendant cinq années il est certain pourtant que la dette flottante s'accroît tous les jours et qu'elle atteindrait bien certainement plus de 10,000,000 de Livres si toutes les dettes étaient payées.  
 Les besoins d'argent de la part du Vice-roi avaient été depuis lors très grands et cette recrudescence qui vient de se montrer est attribuée aux dépenses extraordinaires des fêtes qu'il vient de donner.

On le voit, ce n'est pas seulement en Égypte que les opérations financières du Gouvernement provoquent l'attention, et l'Angleterre elle-même, par l'un de ses organes les plus sérieux, s'étonne, à bon droit, de ces émissions à jet continu qui doivent préoccuper les porteurs de valeurs égyptiennes.

Les 2,400,000 Livres, dont parle le *Times*, se rapportent à l'affaire de la Société Générale Égyptienne, c'est le titre qu'a pris la Société Girardin, Giéat, Jenty et Co ; nous y reviendrons dans notre prochaine chronique.  
 Quant aux 300,000 Livres empruntés en Angleterre, nos lecteurs savent déjà qu'il s'agit du prêt fait, l'administration du canal de Suez par Monsieur Elliot, en vue de servir au moins partiellement, au service du canal et de l'amortissement de l'Emprunt de 1868, qui venait à l'échéance le 1<sup>er</sup> janvier 1870.

Aujourd'hui, pour tenir le public au courant, c'est par les mêmes moyens que nous sommes au service de l'Emprunt le fait que plusieurs maisons de notre pays ont fourni les fonds nécessaires, contre remboursement en bons à 4 pour cent d'escompte et un pour cent de commission.

FAITS DIVERS

Le jour de la fête de l'inauguration on a volé sur une très grande échelle de malice, malgré les mesures aussi prudentes que prises par les autorités.  
 Les lettres au *Temps*, M. X. Feyrnet commentent messieurs les Grecs se jouant de l'autorité.  
 Les autorités avaient fait venir les principaux personnages de leur pays pour leur faire un discours.  
 Les hommes d'État pris en flagrant délit de malice ont été punis.  
 Les autorités, avaient répondu ces hommes d'État nous ne vous causerons pas de mal.  
 On en allerait conclure cet accord avec les hommes d'État scrupuleux.  
 Les hommes d'État ont dit : mais vous serez tout prêt, et ils nous passeront le butin que nous mettrons au lieu sur : moitié pour nous, moitié pour vous. Ou ne se défie pas de vous tout le monde, le mieux.

Ce qui fut dit fut fait, et le lendemain de la fête, dans une jolie oasis, dont on était convenu à l'avance, on procéda au partage. J'aime à croire que tout cela se passa le plus loyalement du monde.

Les artistes engagés au Caire sont assez joliment rétribués. Exemples :  
 M<sup>lle</sup> Marguerite Joly, qui joue les Schneider, touche, pour les six mois de la saison théâtrale, trente six mille francs. Chaque représentation lui rapporte dix mille francs.  
 M<sup>lle</sup> Sarolta gagne quinze mille francs par mois, ce qui fait environ cinq mille francs par soirée.  
 La subvention accordée cette année à M. Rancy pour la direction du cirque, s'est élevée à quatre cent mille francs.

En revanche, le climat de l'Égypte ne semble pas user d'une grande clémence envers ces pauvres artistes. Beaucoup sont malades. De plus, les accidents ne manquent pas au cirque. Un écuyer vient de mourir. Le gymnasiarque qui s'est cassé le bras et la mâchoire, ces jours derniers, se trouve dans un état fort alarmant.

Le surintendant des théâtres, Draneth-Bey, doit se rendre à Paris au commencement de l'année prochaine, pour faire de nouveaux engagements.  
 M. Hostein, directeur des théâtres du Caire, abandonne cette direction : il vient diriger un théâtre à Paris. Son secrétaire M. Moreau, ex-secrétaire de l'administration de l'*Etendard* quitte également l'Égypte. (Gaulois)

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que Vivier, l'habile corniste dont la réputation artistique est universelle, va arriver dans quelques jours à Alexandrie où il compte donner un concert dans la salle du théâtre Zinzina. Nous ne doutons pas que le public Alexandrin fera un accueil enthousiaste à l'éminent artiste.  
 On nous annonce aussi que Consolo, le célèbre violon, doit donner tout prochainement un concert dans la même salle.  
 Deux bonnes fortunes pour une.

MARCHÉ DE MIJET EL BASSAL

Revue du 14 au 21 décembre 1869 :  
 COTONS.—La vente continue assez active bien que sans amélioration dans les prix, qui cotent de 22 1/2 à 23 3/4 pour *Fair* ; ce classement se présente de moins en moins sur notre marché et depuis quelques jours n'a donné lieu à aucune transaction sur disponibles. La demande s'attache plus particulièrement aux sortes *Asmouni* dont les prix se soutiennent de 23 1/2 à 24 T., sans variations appréciables et avec fermeté sur les derniers marchés. Les affaires sur qualités fines sont aussi bien suivies et atteignent des limites qui varient de 24 3/4 à 25 T. et se sont élevées jusqu'à 31 T. pour les classements extra-fins.  
 En somme, nos transactions présentent une assez bonne activité et bien que Liverpool continue à subir des alternatives de reprise et d'affaissement très irrégulières, notre marché semble tendre à une amélioration que dénote la situation actuelle de nos cours.  
 L'importance des ventes de la huitaine s'est élevée à 14,922 B., ce qui fixe le chiffre des

quantités disponibles vendues depuis le 1<sup>er</sup> septembre à ce jour à 112,711, contre 126,380 B. l'année dernière pendant la même période.

Les affaires sur contrats ont donné lieu à des opérations assez actives, plus nombreuses qu'importantes il est vrai, mais à des cotés qui présentent aussi une tendance à s'améliorer et une confiance marquée dans la tenue du marché pendant les premiers mois de la prochaine année. Elles se sont élevées à un chiffre total d'environ 5,300 B. qui ont fait les prix suivants :  
 Pour livraison fin courant 22 1/2 à 22 7/8 T.  
 « cour. janvier 22 3/4 à 22 7/8  
 « février 23 — — —  
 « mars 23 1/4 — — —

Les Divers télégrammes que nous recevons de Liverpool indiquent des ventes journalières suivies assez importantes ; voici la situation des divers stocks cotonniers sur ce marché à la date du 2 courant :

en 1869	Egypte . . . . .	45,200	Balles
	Etats-Unis . . . . .	48,600	
	Bésil . . . . .	14,200	
	Levant . . . . .	1,400	
	Inde et Chine . . . . .	285,500	
Total Balles		336,900	
contre			
en 1868	Egypte . . . . .	20,000	Balles
	Etats-Unis . . . . .	44,300	
	Bésil . . . . .	31,000	
	Levant . . . . .	600	
	Inde et Chine . . . . .	271,600	
Total Balles		367,400	

Soit { Egypte soit en moins 4,800  
 Etats-Unis idem 25,600  
 Brésil idem 16,800  
 Levant soit en plus 800  
 Inde et Chine, idem 43,900 } Balles

Les quantités de coton en cours de voyage à la même date à destination de ce port, s'élevaient à 139,000 B. contre 78,000 B. l'année dernière à pareille époque.  
 Le mouvement de cotons d'Égypte sur ce marché, du 23 novembre au 2 décembre, présente à l'importation 5,412 B. contre 5,930 B. de vente.  
 Les nouvelles d'Amérique à la fin du mois dernier se résument comme suit : New-York, amélioration des cours qui cotaient le *Middling Upland* à 25 1/4 cents, avec l'or à 126 5/8.  
 New-Orléans, marché calme et faible dans la parité de 25 1/4 à 25 3/8 cents pour *Middling*, Stock 108,000 B; *Mobile*, prix fermes, *Middling* de 24 à 24 1/4 cents, stock 33,000 B. ; *Charlestown*, marché calme 25 3/8 à 25 1/2 cents, stock 15,700 B. *Savannah*, prix fermes et soutenus à 24 1/2 cents; stock 67,500 Balles.  
 Par le télégraphe transatlantique, nous avons des avis plus récents qui remontent au 2 décembre ; à cette date il y avait une légère baisse à New-York, où le *Middling Upland* cotait 25 1/8 cents; et la prime sur l'or 23 3/8.  
 Les recettes de la semaine dans tous les ports de l'Union s'élevaient à 90,000 B. contre 74,000 durant la période correspondante de l'an dernier.  
 Exportation 60,000 contre 53,000 B.  
 Stock existant dans les ports américains 365,000 B. contre 217,000 l'an passé à pareille époque.  
 GRAINES DE COTON.—Ventes actives et prix fluctuant de 76 à 82 P. T. avec un peu moins de fermeté aux derniers jours par suite d'arrivages importants du canal.

Il s'est traité à terme, pendant la huitaine dernière, 43 500 ardebs aux prix suivants :  
 Pour livraison janvier 78 à 79 P. T.  
 Pour livraison janvier, février 78 1/2  
 Pour livraison février 79

Ces prix paraissent élevés, et la persistance des vendeurs dans leurs prétentions ralentit les transactions. En dehors de ces affaires de bourse, la Daïra vice-royale a traité et conclu diverses opérations sur pareille graine pour consignation, jusqu'à fin courant à 75 P. T. aux conditions d'usages de cette administration.

**COMESTIBLES ET CÉRÉALES.**—Affaires complètement nulles et uniquement alimentées par les besoins de la consommation locale. Nous mentionnons quelques ventes de fèves ensemble 2,800 ardebs environ qui ont fait de 170 à 173 P. C., mais ces prix élevés se réduiraient beaucoup si les arrivages étaient suffisants pour donner lieu à quelques opérations suivies.

En orges, une vente de 400 ardebs a obtenu 7 P. T. et, pour provenance de la Daïra, il s'est fait une vente de 200 ardebs à 45 P. T. aux conditions d'usage.

Les blés n'ont donné lieu à aucune affaire, les arrivages manquent absolument.

Il y a plus d'animation en affaire sur contrats, les orges surtout paraissent tenter la spéculation qui a opéré sur une quantité de 42,500 ardebs livrables à courtes échéances aux prix suivants :

Pour consignations immédiates de 46 1/2 à 47 1/2 P. T.  
 Idem fin courant " 48 P. T.

Il s'est traité aussi 7000 ardebs environ Fèves Saïds de 90 1/2 à 91 P. T. pour livraison d'ici fin d'année.

**MARCHÉ DU CAIRE.**

**GOMMES.**—Les Arabiques sont toujours en bonne demande et les quelques affaires traitées pendant la huitaine ont fait 670 PC. pour bonnes sortes. Mentionnons en passant le prix de 620 PC. auquel on a payé une partie de qualité inférieure hors de cote. Néanmoins, et vu le défaut d'arrivages, on paierait aujourd'hui de 685 à 700 PC. une bonne qualité marchande disponible.

Les Talki manquent complètement sur place, ainsi que les Snakim pour lesquelles la demande est de plus en plus refroidie ; elles cotent nominativement, les premières 320 à 335 PC. les 0/0 rot, et les dernières 400 à 420 PC. les 433 1/3 rot :

Les Fahmi continuent à être très recherchées pour la Turquie et le Levant, mais il n'y a pas de dépôt de ces sortes. Les quelques parties traitées ont atteint la limite de 700 PC. les 433 1/3 rot prix relativement très élevé.

**MOKA.**—Toujours très recherchés pour la consommation qui paie 750 PC. les 0/0 rotolis. Affaires pour l'exportation complètement nulles et stock épuisé.

**ENCREES.**—Manquent sur place ; les qualités en sortes font 390 à 395, et les 3/4 larmes 600 à 660 PC. les 433 1/3 rotolis. Il y a peu de demandes à satisfaire.

**NACRE.**—Sans affaire ; quelques parties ont été traitées de 44 à 44 PC. l'ocque suivant qualité

**PEAUX.**—Les arrivages continuent à manquer, aussi bien de la mer Rouge que du Soudan. Cotent suivant provenances de 44 à 46 PC. l'ocque. La demande est bonne, mais il est impossible d'y satisfaire.

**SÉNÉ.**—Provenances du Sennaar 300 à 350 PC. les 0/0 rotolis (originaires) manquent sur place.

**TAMARIN.**—Cotent nominativement de 450 à 500 PC. les 110 rot :

**DENTS D'ÉLÉPHANTS.**—Sans demande, ni stock. 23 à 26 £st les 0/0 rotolis suivant provenance.

Le rapport actuel de la Piastre courante est de 154 1/2 40 P. C. pour un Napoléon ; et de 495 P. C. pour 1 £ st.

Les 100 rotolis équivalent à 36 Oks ou 44 kilogrammes ou 99 livres anglaises ou 84 founts de Vienne.

**AVIS.**

**LIQUIDATION DE L'ASSOCIATION ALIMENTAIRE**

Les liquidateurs de l'Association ont l'honneur d'informer toutes les personnes qui auraient quelques comptes à régler avec l'Association, qu'un nouveau délai leur est accordé. Ce dernier délai expirera le 31 décembre prochain, et à dater de cette époque il ne sera plus admis de réclamations.

Les titres de créances doivent être remis chez M<sup>r</sup> A. Meillon, rue Ibrahim 42.

Alexandrie, 15 décembre 1869.  
 Pour les liquidateurs  
 (signé) S. BARKER  
 CESARE CARPI  
 A. MEILLON.

**AVIS**

La Société ADRIATICO ORIENTALE a l'honneur de faire connaître au Public que, par suite de nouveaux accords avec le Gouvernement Italien, ses navires feront désormais escale au port d'ANCONE et que l'agence d'Alexandrie ainsi que les sous agences du Caire et de Suez prendront les passagers et les marchandises à destination d'ANCONE, aussi bien que pour BRINDISI et VENISE.

Prix des Places pour les Passagers.

	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	Pont.
d'Alexandrie à Brindisi	Fr 275	200	99
» à Ancone.	« 300	210	95
» à Venise	« 320	220	100
De Brindisi à Ancone	« 50	35	20
« à Venise	« 70	50	30
D'Ancone à Venise	« 20	15	10

Alexandrie, 13 novembre 1869.

L'Agent d'Alexandrie,  
 HENRY SIEVEKING.

**ANNONCES.**

**AU PLAT DORÉ**

Rue de l'Église Anglaise.

**PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX**  
 DES MEILLEURES FABRIQUES DE FRANCE  
**ET AUTRES ARTICLES**

**CORBET.**

55, rue Paradis 55

MARSEILLE.

**GRAND ENTREPOT**

De Meubles Neufs et d'occasion, riches et ordinaires, Meubles en bois sculpté, marqueterie, incrustation cuivre et bois noir, etc

**AMEUBLEMENTS COMPLÈTS**

pour Salon, Chambre, Salles à manger, Bureau &c. en bois de palissandre, acajou, noyer, etc.

**SIÈGES ET SOMMIERS ÉLASTIQUES**

GLACES, PENDULES, LUSTRES.

N.B.—Les achats faits dans de bonnes conditions, permettent de vendre à prix réduits.

**EXPORTATION**

**ETABLISSEMENT HYDRO-MINÉRAL**

DE

**POUGUES-LES-EAUX**

SOURCE SAINT LÉGER

déclarée d'intérêt public par décret du 4 août 1860.

EAU ALCAINE, ferrugineuse, iodée et suze, apéritive et reconstituante depuis trois siècles par les médecins et employée avec un succès constant dans les maladies des voies digestives, urinaires, génitales et affections de sang.

Ces eaux s'expédient par caisses bouteilles (en très beau verre) se défier des substitutions et exiger le nom de la source sur l'étiquette rose, sur capsule et sur le bouchon

Prix de la CAISSE de 30 Bouteilles 25  
 « « Bouteille ..... — 75

**PASTILLES DIGESTIVES**

La boîte à divers arômes . . .

**SELS POUR BAINS STIMULANTS**

Le Rouleau  
 Se défier des contrefaçons et exiger le nom de la source St Léger, les marques et le contrôle de la Société de Pougues sur tous les produits.

S'adresser pour traiter à M<sup>r</sup> PERAGALEN Sabin) seul dépositaire à Alexandrie (Égypte)

NOUS RAPPELONS AUX MALADES QUE L'EAU DE LÉCHELLE guérit migraines, palpitations, névroses, névralgies opiniâtres, et que L'EAU DE LÉCHELLE guérit la poitrine, régénère le sang, pertes, etc. Paris, 35, rue Lamartine et PARTOUT.

Le Propriétaire Gérant. E. JACQUIN

General Printing Office, Malabar Alley